



LA LUTTE SANS RELÂCHE DE FO JUSTICE

Après l'agression de deux agents de notre établissement, l'un à la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 2 le 29 mai 2023 et l'autre lors d'une commission de discipline (CDD) le 31 mai 2023, nécessitant une hospitalisation en urgence à Avignon, une demande de transfert disciplinaire de l'agresseur avait été soumise à la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Marseille.

LA VOIX DU BUREAU LOCAL FO JUSTICE AVAIT ÉTÉ ENTENDUE !!

Le mercredi 5 juin 2024, à la Maison Centrale (MC) d'Arles, ce même individu, déjà coupable des agressions du 29 et du 31 mai 2023, **a récidivé avec une violence inouïe en s'en prenant à trois agents**. Ses actes ont atteint un niveau que l'on peut qualifier de « tentative de meurtre », par des coups d'une brutalité extrême envers nos collègues de la MC d'Arles.

Vendredi 7 juin 2024, ce détenu a été présenté en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Tarascon, puis écroué sur le centre pénitentiaire (CP) d'Avignon-Le Pontet sur décision judiciaire. Il a été placé au sein du quartier disciplinaire (QD).

**NOTRE ORGANISATION SYNDICALE
FO JUSTICE N'A PAS FAILLI À SON
DEVOIR ET A IMMÉDIATEMENT SAISI
LE DIRECTEUR INTERRÉGIONAL (DI)
DE MARSEILLE POUR EXIGER LE
TRANSFERT DE CE DÉTENU HORS
DE NOTRE ÉTABLISSEMENT !!!**



LE DI A PROMPTEMENT RÉPONDU ET ASSURÉ QUE LES MESURES NÉCESSAIRES SERAIENT PRISES POUR UN DÉPART RAPIDE

FO Justice SOUHAITE un prompt rétablissement à nos collègues de la MC Arles.

FO Justice REMERCIE le Directeur Interrégional pour sa réactivité, son écoute et son action face à nos demandes légitimes.

FO Justice DEMANDE à tous les agents de rester vigilants face au comportement agressif et extrêmement violent de ce détenu.

FO Justice RESTERA vigilant pour garantir le départ de ce détenu.

